

Procès verbal Conseil d'établissement du 9 octobre 2019

Légende:

| | |
|------|--------------|
| [I] | Informé |
| [S] | Suivi |
| [AD] | Adopter |
| [C] | Est consulté |
| [AP] | Approuver |
| [É] | Établir |

Préambule:

Jusqu'à l'élection, Marie Pierre Viel (directrice par intérim) va animer la rencontre.

Il est constaté que le *quorum* est respecté et la séance peut avoir lieu.

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et tout membre de la communauté est bienvenu.

| Présence: | Absence: |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Marie-Pierre Viel, directrice par interim<input type="checkbox"/> Lucie L'archevêque, orthopédagogue<input type="checkbox"/> Mélanie Boutin, technicienne SdG<input type="checkbox"/> Geneviève Pagé, enseignante, volet sourd<input type="checkbox"/> Mélanie Charest, parent, volet sourd<input type="checkbox"/> Vicky Dubeault, parent, volet sourd<input type="checkbox"/> Marie-Ève Brouard, parent, volet alternatif<input type="checkbox"/> Marie-Ève Deguire, parent, volet alternatif<input type="checkbox"/> Ghazi Chaoui, parent, volet alternatif | |
| Membre du public: | Romain Goffoz Vient présenter le projet de parascolaire |
| Interprète langue des signes: | |

1. [AD] Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Modification de l'ordre du jour: le projet de parascolaire à l'école va être discuté juste après l'élection afin de pouvoir libérer Romain Goffoz (membre du public, venu présenter ce projet)
- La prise de note va être assurée par Ghazi Chaoui avec l'aide de Marie-Ève Deguire en attendant d'élire un secrétaire.

Proposé par Marie-Ève Brouard
Appuyé par Marie-Ève Deguire

2. [AD] Lecture et adoption du procès-verbal du 4 septembre 2019

Mélanie Boutin pose une question à propos de la mention de Mailchimp dans le PV afin de comprendre de quoi il s'agit. Il est rappelé que Mailchimp est le fournisseur utilisé pour la gestion des infolettres par les parents.

Proposé par Vicky Dubeault
Appuyé par Marie-Ève Brouard

3. [S] Suivis au PV du 4 septembre 2019

Mélanie Charest demande à la direction des précisions quant aux postes vacants pour dissiper tout malentendu à la lecture du PV:

- Diego Faucon, enseignant d'éducation physique au volet sourd devrait vraisemblablement recevoir son autorisation début novembre 2019. En attendant Anne-Séverine Corlay assurera toujours son remplacement temporaire.
- Une psychologue, Ariane Meunier-Dubé est en poste à l'école pour 2 jours par semaine. Le poste de 5 jours est toujours à l'affichage depuis 3 années sans qu'il soit comblé.
- Mélanie Charest demande si pour les 3 jours non comblés du contrat, il serait possible d'utiliser ce budget pour une autre ressource dans l'école ? À vérifier: Le salaire de la psychologue est payé par les services éducatifs et non à même le budget de l'école.
- Tous les autres postes de l'école ont été comblés.

4. Retour sur l'assemblée générale

Les élections:

Marie-Pierre Viel explique que Maude Nepveu-Villeneuve avait un mandat de 2 ans mais après une année (lors du CÉ du mois de septembre 2019), elle a annoncé démissionner de son poste. Cette même année, Marie-Ève Brouard arrivait également à la fin de son mandat.

Par la suite, lors de l'assemblée générale, deux postes ont été proposés en élection et seulement 2 parents ont manifesté leur intérêt (à savoir Ghazi Chaoui et Marie-Ève Brouard).

Toutefois nous ne devons pas remettre le poste de Maude Nepveu-Villeneuve en élection. Un parent (parmi les substituts ou les autres parents de la communauté) aurait dû être désigné par les parents membres du CÉ afin de compléter le reste du mandat de Maude Nepveu-Villeneuve.

Suite à une communication avec le commissaire scolaire de Villeray, M. Kenneth George, Marie-Ève Brouard propose que notre erreur et cette expérience nous servent de leçon pour le futur et que l'on donne des mandats de 2 ans aux 2 personnes élues en septembre dernier. Elle indique qu'aucun substitut n'aurait pris le mandat de 1 an et que cela ne va pas engendrer de problématique particulière au sein de la communauté.

L'an prochain, un seul poste pour les parents de l'alternatif sera donc ouvert.

5. [AD] Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier)

Marie-Pierre Viel annonce qu'il faut voter pour:

- Un.e président.e
- Un.e vice-président.e
- Un.e secrétaire
- Trésorier / Trésorière

Trésorière:

À l'unanimité le poste de trésorier n'est pas jugé utile pour le fonctionnement du CÉ.

Présidence:

Deux candidatures pour le poste de présidente:

- Marie-Ève Brouard
- Marie-Ève Deguire

Marie-Ève Brouard est élue pour le poste de présidente.

Vice-présidence:

Mélanie Charest se propose pour le poste de vice-présidente.
Seule candidate, elle est élue à l'unanimité.

Secrétaire:

Ghazi Chaoui se propose pour le poste de secrétaire.
Seul candidat, il est élu à l'unanimité.

Les rôles au conseil d'établissement:

Marie-Ève Brouard, présidente
Mélanie Charest, vice-présidente
Ghazi Chaoui, secrétaire

6. **[I]** Projet de parascolaire sportif

Romain Goffoz présente le projet de parascolaire sportif qu'il essaie de mettre sur pied bénévolement avec Mathieu Pelletier.

L'an passé, les entraînements de basketball et le tournoi à Lucien Pagé ont eu un énorme succès auprès des enfants et des parents. Pour continuer sur cette dynamique et partir sur de bonnes bases, Mathieu et Romain auraient besoin:

- d'un créneau horaire par semaine à partir de 17h
- de pouvoir utiliser le gymnase les samedis matins pour pouvoir proposer des activités multi-âges.
- Éventuellement d'avoir un budget pour les chandails afin de représenter l'école dans les tournois sportifs éventuels et payer la cotisation au RSEQ. Le budget est évalué à 500\$.
- La cotisation RSEQ devrait être assumée par l'école.

Mélanie Boutin propose de libérer le gymnase un créneau horaire par semaine à partir de 17h30 seulement. Face à l'augmentation de clientèle et le manque de place, il est en effet impossible de proposer un horaire plus tôt en après-midi.

Marie-Pierre Viel va se renseigner auprès de la direction et voir ce qui peut être envisagé pour pouvoir lancer ce projet.

Romain relève que le succès de cette activité l'an passé va les obliger à faire des choix car ils ne pourront pas accepter tous les enfants. Le ratio idéal serait de 15 enfants / parent.

Lucie L'archevêque aimerait que l'on pense également au volet sourd, par exemple, en offrant un créneau les matins avant la rentrée des classes. Les enfants du volet sourd arrivent par transport scolaire et attendent jusqu'à 8h15 avant de pouvoir entrer dans la cour d'école. Romain et Mathieu y ont réfléchi mais ne se sentent pas outillés pour intervenir auprès de la clientèle du volet sourd.

Mélanie Charest mentionne qu'une fois les inscriptions ouvertes, si des enfants du volet sourd s'inscrivent, il sera possible de rechercher un interprète ou une personne-ressource auprès d'organismes.

En attente de valider toutes les incertitudes.

Un suivi sera fait lors du prochain conseil d'établissement.

7. [AD] Calendrier du CÉ

- Mercredi 9 octobre 2019
- Mercredi 13 novembre 2019
- Jeudi 5 décembre 2019
- * Mercredi 15 janvier 2020
- * Mercredi 19 février 2020
- * Mercredi 18 mars 2020
- * Mercredi 15 avril 2020
- * Mercredi 13 mai 2020
- ** Mercredi 10 juin 2020

Des ajustements éventuels pourraient être faits lors de la prochaine séance du conseil d'établissement en la présence de la directrice de l'école, Josée Favreau:

* Les dates de ce calendrier vont être validées avec Josée Favreau, après son retour en poste.

** Marie-Pierre Viel mentionne que la date du mois de juin devrait peut-être être décalée le plus tard possible dans le mois de juin afin de donner le maximum de

temps possible à l'équipe-école pour finaliser les préparatifs de l'année scolaire suivante.

Proposé par Marie-Ève Brouard
Adopté à l'unanimité.

7. [AD] Adoption de la régie interne du CÉ

Aucune modification n'est proposée.
Marie-Ève Deguire propose
Lucie L'Archevêque appuie
Adopté à l'unanimité.

8. [AP] Approbation du budget annuel de fonctionnement du CÉ

400\$ de budget de fonctionnement.
Il peut être utilisé à des fins de frais de gardiennage mais n'a pas été utilisé à la fin de l'année passée.
Marie-Eve Brouard propose de voter un budget maximal de 40\$ de frais de gardiennage par séance par parent.

Mélanie Boutin propose
Mélanie Charest appuie

9. [I] Information de la direction

a. Retour de Mme Josée Favreau, directrice

Retour progressif: Mme Josée Favreau revient le 21 octobre à 2 jours par semaine et sera de retour à temps plein le 11 novembre 2019.

b. Soirée d'information du volet alternatif

Le jeudi 17 octobre à 19h aura lieu la soirée d'information obligatoire pour les parents intéressés à inscrire leur enfant au volet alternatif de l'école Gadbois.

Marie-Eve Deguire rappelle que l'an passé, la validation des groupes de classe a été fastidieuse car il fallait attendre les réponses de la CSDM. Pour éviter de revivre ces incertitudes, elle propose de faire un suivi avec le comité admission afin d'aider à combler les ratios pour les groupes d'enfants plus âgés. Un suivi doit être assuré après la pige afin d'évaluer si une autre période de recrutement d'enfants plus âgés devrait être ouverte en janvier / février.

10. [I] Information du service de garde

La 1ère sortie de l'année au Monde d'Ubisoft a eu beaucoup de succès: participation record de 95 enfants.

Mélanie Boutin a exprimé une problématique de gestion budgétaire et de casse-tête organisationnel car elle a vécu un peu de chaos pour l'ouverture d'un groupe à l'école qui ne souhaitait pas participer à cette première sortie.

Ces réalités font que pour avoir un SdG non déficitaire à la fin de l'année, cela crée beaucoup de pression pour son organisation en tant que technicienne: en effet, il est difficile d'estimer par avance le taux de remplissage du 2ème autobus et l'annuler à la dernière minute créerait automatiquement beaucoup de déceptions.

Mélanie Boutin demande l'autorisation de ne réserver qu'un seul autobus lors des sorties payantes afin de simplifier sa gestion. Les places seraient alors attribuées au 1er arrivé, 1er servi.

Tous les autres enfants seront bien entendu acceptés au service de garde mais ne pourront pas participer à la sortie prévue.

Devant l'heure avancée et les questions suscitées par cette proposition, Marie-Pierre Viel note que la prochaine sortie aura lieu en janvier prochain et qu'il est encore temps de débattre de cette proposition lors du prochain conseil d'établissement.

11. [AD] Approbation des sorties et autorisation des parents

Marie-Eve Brouard a vérifié auprès de la CSDM par courriel. Suite à la réponse du service juridique de la CSDM, il semblerait que toutes les sorties devraient être approuvées.

Marie-Eve Brouard propose que les enseignantes l'informent systématiquement par courriel de toutes les sorties afin de les colliger dans un document à des fins d'assurances, en cas de problème.

Cette proposition n'est pas appuyée.

Marie-Pierre Viel rappelle que dans la pratique et la réalité du terrain, les enseignantes informent déjà la direction et la secrétaire et que plutôt que d'ajouter une nouvelle charge aux enseignantes, il serait plus réaliste de fonctionner de la même façon et d'ajouter une clause de distance (équivalente à celle utilisée par l'école primaire Marie-Favery):

Proposition

Les sorties gratuites sont autorisées dans un rayon de 3 km de l'école sur les heures de fréquentation scolaires. De plus, l'autorisation écrite des parents ne sera plus demandée pour des sorties gratuite située à l'intérieur de 3 km.
Les parents doivent toutefois être avisés des sorties.

Marie-Pierre Viel va s'assurer de faire un suivi avec les enseignantes.

Proposé par Marie-Eve Deguire
Appuyé par Mélanie Boutin

12. [AP] Sorties éducatives et campagnes de financement

a. Sorties

❖ Sortie au musée Redpath

Le 8 novembre 2019, les 2 classes de maternelle vont participer à une sortie au musée Redpath (Départ: 8:25 Retour vers midi)
Déplacement en métro et à pied
Demande de 4 parents accompagnateurs
Budget total prévu: 315\$

Proposé par Marie-Eve Deguire
Appuyé par Mélanie Charest

b. Campagnes

La période des campagnes de financement est lancée:

- i. Les photos ont été prises (prévisionnel: 1000\$),
- ii. Mise en vente fin novembre avec la campagne de vente de sapin (prévisionnel: 1200\$)
- iii. Avant noel, mise en vente de café et huile d'olive (prévisionnel: 1200\$)

Mélanie Boutin propose
Vicky Dubeault appuie

14. **[I]** Nomination des représentants communautaires (discussion)

Toujours à la recherche d'un membre de la communauté:

Mélanie Charest va se remettre en recherche active (Maison des sourds, employé IRD)

Marie-Eve Deguire propose d'envoyer une demande à la CDC

Un point de suivi sera ajouté à l'ODJ pour la prochaine de séance.

15. Parole au public

Aucun membre du public présent à cette heure avancée.

16. Parole aux membres du CÉ

Geneviève Pagé a le droit à un quota d'heures d'interprétariat (budget CIT emploi québec) pour pouvoir participer au CÉ. Pour l'instant, une seule interprète est embauchée pour les CÉ pour une durée de deux heures. Comme nous dépassons l'heure à chaque CÉ cela pose problème. Il est proposé d'avoir deux interprètes. Lucie L'Archevêque aimerait qu'on essaie de terminer les réunions plus ou moins à 20h30 et propose d'apporter un minuteur pour chacun des points du CÉ afin d'essayer de terminer dans les temps.

17. Varia

Aucun point ajouté en varia.

18. Levée de l'assemblée

Heure de levée de l'assemblée: 21h15